

GT : Formation en santé dans l'enseignement primaire et secondaire : Vers une éducation civique sanitaire

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE N°4 DU 23 septembre 2022

Présents : B. Bioulac, A. Bonnin (Rapporteur), B. Charpentier, J Costentin, L. Cynober, G. Dubois, C. Giudicelli, J.P. Goulle, Y. Lévi (Secrétaire), F. Michot, N. Rives (Rapporteur).

Excusés : P. Bégué, D. Levy-Bruhl, J.P. Olié.

1- Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité

2- A. Bonnin ouvre la séance avec quelques informations :

Le programme des auditions après la période de Noël est à établir. Sont envisagés des acteurs du Service National Universel, du service sanitaire des étudiants en santé, des conseillers prévention du ministère chargé de la santé. La possibilité d'un « benchmark » international auprès d'autres académies de médecine européennes est évoquée.

3- Audition de David Boudeau, président de l'Association des professeurs de Biologie et Géologie (www.apbg.org)

A. Bonnin accueille D. Boudeau et le remercie pour sa participation.

M. Boudeau enseigne en Cycle 3 jusqu'au lycée. La notion de biologie existe en tant de discipline à partir du collège. Il existe un problème de formation des professeurs sur ce sujet pour les écoles. Les fondamentaux sont de savoir écrire, compter, parler à l'école jusqu'au CE2 mais il n'y a rien sur la biologie.

À partir du cycle 3 (CM1, CM2, 6^e) la matière apparaît dans un programme bien établi. Toutefois entre les professeurs des CM1, CM2 du primaire et ceux en 6^e plus spécialisés il existe une différence de qualification et de compétences.

Ces programmes portent sur 3 thèmes : le vivant et l'évolution (planète, climat, génétique...), l'Homme dans le monde contemporain (alimentation, gestion des ressources, risques) et le « corps humain et la santé » (fonctionnement de l'organisme, organes, reproduction, SNC). Ces thèmes sont partiellement repris au lycée à un niveau plus cellulaire.

Horaires consacrés : 1,5 h par semaine jusqu'en seconde. Par comparaison, les mathématiques 600 h sur les cycles contre 200 h en SVT qui est la moins représentée en volume horaire.

Il existe un thème qui est l'éducation à la sexualité et la reproduction, IST prévu dans le programme mais traité en 2 à 3 h sur une année.

Y. Lévi : Ces enseignements décrivent-ils les éléments ou accompagnent-ils d'information sur les maladies et leurs causes ?

M.B. : À chaque découverte d'un système, sont présentés les dysfonctionnements et ceci est l'occasion d'en profiter pour faire passer des messages. Les microorganismes sont évoqués dès le collège, les agents chimiques et physiques ne sont pas étudiés et même au lycée il n'y a pas d'épidémiologie.

J. Costentin : Chaque enseignant est-il libre de choisir les proportions d'heures en fonction des sujets ?

M.B. : Non. Il existe une liberté pédagogique de la séance mais il y a la contrainte du programme. En seconde la géologie est réduite et il n'est pas possible d'allonger sinon il est impossible de réaliser

tout le programme. La partie SV représente 80 % sur l'ensemble du programme et 20 % pour les sciences de la terre.

A. Bonnin : Est-ce différent en 1^{ère} et terminale car il existe des filières spécialisées ?

M.B. : Oui. Toute une génération entre en 6^e et sort en filière techno en fin de seconde (3 bacs). En bac pro il y a de l'hygiène. En spécialité il n'y a plus d'enseignement des SV car il existe un « enseignement scientifique » de 2 h intégrant toutes les sciences dites « expérimentales » (biologie, physique chimie, mathématiques) et rien n'est évoqué sur la santé

A. Bonnin : Ce type d'enseignement serait-il jugé intéressant par les élèves ?

M.B. : en 1^{ère} générale certains ne font plus de sciences et sont dégoûtés des sciences mais le seul sujet qui les touche c'est la science du vivant, qui peut être un excellent moyen de ramener des jeunes vers les sciences.

A. Bonnin : Ces 2 h d'enseignement scientifique réunissent-ils les élèves de toutes les filières, groupés ?

M.B. : Oui. Certains élèves plus littéraires s'ennuient car ils ne s'intéressent pas aux sciences et le sujet santé serait un excellent moyen de les motiver

N. Rives : Avec le système d'option, que mettez-vous dans cet enseignement commun ?

M.B. : En classe de première, les 2h sont de l'enseignement scientifique avec 4 thèmes : énergie, matière, terre dans l'univers, le son la musique. Certains groupes de filles n'aiment pas les sciences et il a fallu simplifier et créer des techniques pédagogiques pour réussir à ne pas « les perdre ».

Y. Lévi : Faudrait-il faire un cours de santé plutôt avant l'adolescence, avant la 1^{ère}-terminale ?

M.B. : oui pour une part mais si nous voulons entrer dans le fond du sujet à l'école c'est trop tôt (ex : la vaccination il faut connaître le système immunitaire). Les élèves vivent plus le problème au lycée. La curiosité existe en 6^e puis la période d'adolescence est plus difficile et la maturité revient en 3^e. Une baisse apparaît en seconde, et en première ils comprennent mieux. La 4^e est le ventre mou.

N. Rives : ce problème est plus spécifique des garçons en 4-3^e avec leur transformation, mais en première terminale ils participent beaucoup avec motivation.

A. Bonnin : Les programmes de cet enseignement sont les mêmes en 1^{ère} et terminale ?

M.B. : Non. En terminale il s'agit des évolutions : du climat, des énergies, du vivant biodiversité (évolution de l'humain). Le programme est plus attractif et il existe un gâchis en première.

A. Bonnin : Les intervenants sont des professeurs de SVT et d'autres matières ensemble ?

M.B. : oui mais nous essayons de rester chacun dans son domaine de compétence et les établissements essaient de faire que chacun reste dans sa spécialité.

Y. Lévi : Faites-vous intervenir des extérieurs ?

M.B. : non, à part pour des interventions ponctuelles en dehors des cours. L'éducation à la sexualité est imposée par la loi 3 fois dans l'année avec des séances hors heures de cours pour tous les niveaux. Malheureusement ceci n'est pas vraiment appliqué. Se fait souvent en collaboration avec le professeur de SVT, le médecin, la psychologue... en dehors des heures de cours.

N. Rives : quand se font les interventions de prévention, qui organise le programme et le planning et le choix des intervenants ?

M.B. : Le choix se fait au sein du CA et est organisé par des professeurs référents pouvant être un peu rémunérés pour cette tâche.

N. Rives : Les sujets de prévention (Toxicomanies, nutrition...) représentent combien d'heures ?

M.B. : 1 à 2 h sur toute l'année et selon les établissements cela varie de zéro à 1 minimum (sexualité).

J. Costentin : Le sujet toxicomanies est un parent pauvre.

M.B. Seules les terminales en spécialité SVT ont une information sur les produits et le SNC.

A. Bonnin : En France, peut-on dire que nous avons vis-à-vis de l'enseignement de la biologie, un problème quantitatif et un problème qualitatif ?

M.B. : Oui et il faut un équilibre.

A. Bonnin : Savez-vous ce qui se passe dans le domaine santé dans les écoles/lycées d'autres pays ?

M.B. : Je ne dispose pas d'informations. En Angleterre, depuis la crise COVID, 4 disciplines sont devenues obligatoires : anglais, physique, biologie, langue vivante.

Y. Lévi : Pensez-vous possible de créer un cours de santé ?

- M.B. : C'est possible mais difficile. L'introduction d'une nouvelle discipline « numérique et informatique » au lycée s'est faite sans former les enseignants. Il faut absolument d'abord former les professeurs avant l'introduction de la matière.
- A. Bonnin : Si le ministère était d'accord pour « médicaliser » les programmes, les professeurs de SVT ont-ils la compétence actuellement ?
- M.B. : Oui mais il faut un effort de formation et un effort pour fournir des données car il manque des ressources de données pour diffuser aux élèves.
- A. Bonnin : Existe-t-il des livres et manuels scolaires adaptés à la prévention en santé ?
- M.B. : Non mais c'est envisageable. Ces manuels sont édités par le privé.
- N. Rives : La dématérialisation, les « capsules » vidéos sont des outils nouveaux. Peut-on imaginer un module numérisé à destination des enseignants ?
- M.B. : Le livre est important pour le professeur et les outils numériques plutôt pour les élèves. Le professeur construit son cours avec les données trouvées et souhaite disposer de données et ressources.
- Y. Lévi : Votre association a-t-elle déjà traité ce sujet dans ses journées nationales ?
- M.B. : Tous les ans, un congrès est organisé en partenariat avec une instance et il est imaginable que nous le fassions l'année prochaine en partenariat avec l'Académie de médecine. Le ministère est invité chaque année mais ne vient pas. Nous souhaitons que la vie et la santé devienne un élément fondamental dans l'enseignement.
- A. Bonin : Vous intervenez auprès du ministère. Pouvons-nous agir conjointement ?
- M.B. : Oui car cette synergie est importante. Nous sommes entendus au ministère mais rarement écoutés et les 5 dernières années ont été difficiles.
- A. Bonnin : Pouvons-nous vous recontacter plusieurs fois au cours de notre travail ?
- M.B. : oui
- J.P. Gouille : Les statistiques montrent la présence des expérimentations des drogues tabac, cannabis etc. qui commencent tôt et ceci est aggravé en terminale. Les informations délivrées aux élèves apparaissent trop tardivement et la France est en retard de prévention au niveau européen.
- A. Bonnin remercie l'intervenant pour son audition et pour l'envoi des synthèses des programmes qu'il saura faire auprès du GT.

4- Discussion générale

- N. Rives : Les informations apportées complètent l'audition précédente et montrent une dégradation des enseignements de prévention à l'école.
- L. Cynober : L'audition de Mme Moltrecht se situait à un échelon supérieur au niveau de la politique nationale.
- J.P. Gouille : Les actions de prévention à l'école sont plus nombreuses en région parisienne qu'en province.
- G. Dubois : Partant de peu, il est plus facile d'améliorer la situation. Il ne faut pas oublier que beaucoup de médecins ne font pas beaucoup de prévention non plus et il n'est pas possible de demander aux enseignants d'en faire plus si l'exemple n'est pas donné et si le ministère n'est pas lui-même promoteur. Il existe un mur à faire tomber mais le combat est très difficile. Concernant les addictions, il semble être plus facile d'agir sur les produits que sur les comportements. Les jeunes s'intéressent aux thèmes de santé par l'information générale et pas par l'éducation nationale.
- N. Rives : Le Service National Universel est géré par Mme Sarah el Haïry, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de la Jeunesse et du Service national universel
- G. Dubois : Le GT et l'Académie doivent disposer d'un document sur notre thème qui soit disponible pour agir à un bon moment de l'actualité.
- Y. Lévi : Organiser une action commune et médiatisée en novembre 2023 en partenariat avec les professeurs de SVT sera une excellente occasion de rendre le sujet très visible et d'interpeller les politiques.

SYNTHÈSE SEANCE N°4 - ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'AUDITION DE David Boudeau -

- Les éléments en relation avec l'Humain au sein des cours de SVT se déroulent du CM2 à la seconde mais avec un trop faible volant d'heures en comparaison avec d'autres matières.
- Les enseignants du primaire n'ont pas une formation aussi complète sur ces sujets que ceux intervenant au collège et au lycée.
- Les enseignants de SVT approuvent l'idée d'une « médicalisation » des enseignements de SV
- La santé n'est pas un thème au sein des programmes de SVT mais les enseignements sur le corps humain et ses fonctions est l'occasion pour les enseignants de parler des dysfonctionnements.
- les thématiques liées à la santé sont attractives pour les jeunes en particulier en première et terminale, et peuvent constituer un bon moyen de les attirer vers les sciences.
- Intégrer une nouvelle matière exige de former au préalable les enseignants et de leur fournir des données et des ressources pour leur permettre de réaliser leurs cours.
- L'association serait favorable à organiser leur colloque 2023 en partenariat avec l'Académie de nationale de médecine sur le sujet du « cours de santé ».

Programmation des séances et auditions

DATE	HEURE	MODALITE	AUDITION
Vendredi 14 oct. 2022	16h30-18h	visioconférence	17h-17h45 : François Baudier, Président de la FNES ; Christine Ferron, déléguée générale de la FNES ; Maurine Masrouby, IREPS Bourgogne Franche Comté.
Mardi 8 nov. 2022	10h-13h	Académie	10h : JP Michel - Patrice Debré. Groupe académique « Education, santé et longévité »
Mardi 22 nov. 2022	11h	Académie	11h : Xavier Darcos, ancien ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse
Vendredi 25 nov. 2022	16h30-18h	visioconférence	17h-17h45 : Didier Jourdan, professeur Université Clermont Auvergne, chaire UNESCO Education et Santé, centre collaborateur OMS pour la recherche en éducation et santé
Vendredi 9 déc. 2022	16h30-18h	visioconférence	16h45-17h30 : Anne Hosmalin, Fédération BioGée
Vendredi 13 jan. 2023	16h30-18h	visioconférence	
Vendredi 27 jan. 2023	16h30-18h	visioconférence	
Vendredi 10 fév . 2023	16h30-18h	visioconférence	
Mardi 7 mars 2023	10h-13h	Académie	
Vendredi 24 mars 2023	16h30-18h	visioconférence	
Vendredi 7 avril 2023	16h30-18h	visioconférence	
Vendredi 21 avril 2023	16h30-18h	visioconférence	
Mardi 9 mai 2023	10h-13h	Académie	